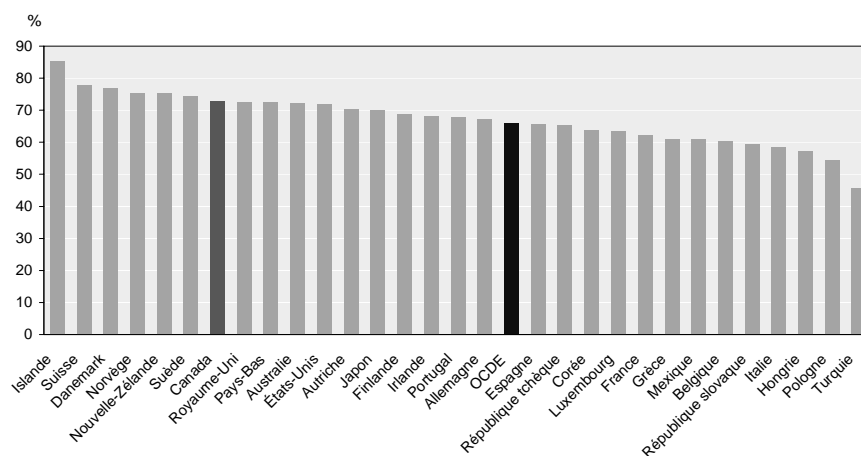


Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2007 – Quelle est la position du Canada ?

Les taux d'emploi canadiens sont élevés et ont tendance à augmenter. L'édition 2007 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* montre que le rapport emploi/population a progressé légèrement et atteint 72.9 % soit presque 7 points au dessus de la moyenne de l'OCDE. Les taux d'emploi féminins sont particulièrement élevés, les femmes ne sont davantage susceptibles d'occuper un emploi seulement dans les pays nordiques en en Suisse. Les jeunes ont également des taux d'emploi élevés, beaucoup d'entre eux cumulant travail et études. Cependant, les opportunités d'emploi pour les jeunes varient considérablement dans le pays, obéissant aux conditions locales du marché du travail.

Proportion de la population en âge de travailler occupant un emploi, 2006

Emploi, en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans



Source: Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2007.

Une des raisons permettant d'expliquer la bonne performance canadienne en matière d'emploi pourrait être la fiscalité peu élevée pesant sur le travail. Globalement, les dépenses sociales publiques modérées et financées par une large assiette de prélèvement rendent les impôts sur le travail relativement faibles : ils représentent 35 % des coûts du travail au Canada, contre 40 % pour la moyenne dans la zone OCDE. En 2003, les dépenses sociales au Canada s'élèvent à 23 % du PIB, supérieures de 2.5 points de pourcentage à la moyenne de l'OCDE. Mais en comparaison avec les autres pays membres, les dépenses sociales *publiques* seules sont relativement faibles, à 17 % du PIB, presque trois points en deçà de la moyenne de l'OCDE. De plus, le Canada se distingue par le financement de sa protection sociale (publique) portée principalement par la fiscalité générale : les cotisations de sécurité sociale ne financent pas plus de 30 % des dépenses sociales publiques, comparé à 50 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Pendant la dernière décennie, le Canada est parvenu à maintenir une croissance annuelle de la productivité du travail agrégée d'environ 1.6 point de pourcentage, et ce malgré une croissance de l'emploi robuste. Ce résultat est remarquable dans la mesure où lorsque les taux d'emploi augmentent, le nombre relatif des travailleurs peu qualifiés qui entrent sur le marché du travail s'accroît, la productivité moyenne baisse alors, même si la productivité des autres travailleurs demeure inchangée. En conséquence, la croissance du PIB par tête durant cette période a été légèrement supérieure en moyenne au Canada qu'aux États-Unis.

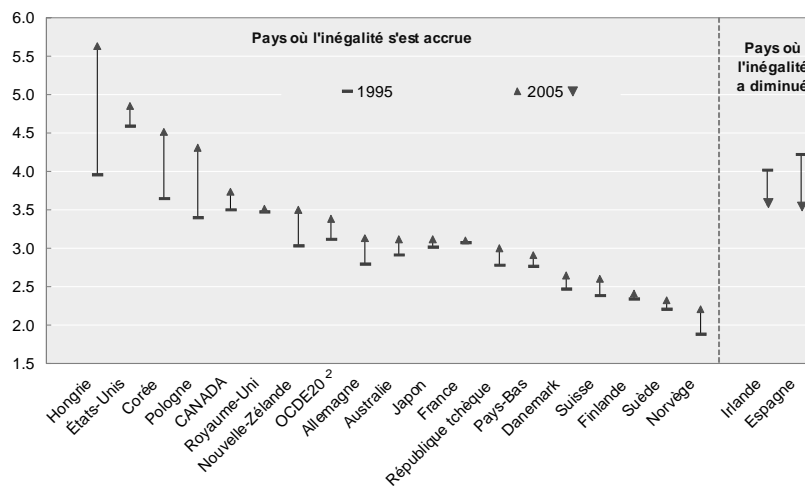
Le Canada pourrait tirer profit de l'expérience d'autres pays de l'OCDE en adoptant des mesures d'activation bien conçues dans le cadre d'une politique globale de réduction du chômage. Les *Perspectives de l'emploi* décrivent l'utilisation de stratégies d'activation encourageant les chômeurs à se montrer plus actifs dans leur recherche d'emploi et/ou à améliorer leur employabilité, tout en renforçant le

critère de disponibilité pour l'emploi comme condition de paiement des prestations. Au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni par exemple, des évaluations ont mis en évidence les effets positifs de mesures d'activation comme les entretiens plus approfondis entre les chômeurs et le personnel du service de placement et la vérification stricte de la recherche d'emploi indépendante.

L'emploi à bas salaire est répandu. Environ 22 % des travailleurs canadiens gagnent moins des deux tiers du salaire médian. Cependant, la majorité des travailleurs pauvres sont des jeunes, beaucoup d'entre eux poursuivent aussi leurs études et auront tendance avec le temps à aller vers des emplois mieux rémunérés. Néanmoins, il y a cependant des groupes assez nombreux de femmes, d'immigrants récents et de travailleurs peu qualifiés pour lesquels le travail à bas salaire peut s'avérer moins transitoire. Pour ces travailleurs, un meilleur accès à la formation permettrait de relever leur capacité de salaire et d'accroître la croissance de la productivité.

Dans l'ensemble, les travailleurs canadiens semblent se porter raisonnablement bien alors que la globalisation progresse, quoique l'inégalité des salaires se soit légèrement accrue. Rien ne laisse supposer que les emplois deviennent plus précaires : en fait, la part des travailleurs qui ont commencé un nouvel emploi au cours de 12 derniers mois a chuté de 23 % en 1995 à 21 % en 2005. De plus, le Canada est un des rares pays du G7 dans lesquels la part des salaires dans le revenu national est restée relativement stable depuis les années 70. Cependant, l'inégalité des salaires est plus forte que la moyenne de l'OCDE et s'est accrue légèrement au cours des dix dernières années. Les bas salaires et les salaires moyens ont progressé au même rythme, mais les travailleurs à salaire élevé ont vu leurs revenus progresser plus vite que ceux avec un revenu moyen au cours de la même période. Les nouveaux résultats présentés dans les *Perspectives de l'emploi* suggèrent que les délocalisations qui réduisent la demande relative de travailleurs peu qualifiés par rapport aux travailleurs de qualification moyenne et élevée, peut avoir contribué à la croissance de l'inégalité des salaires au Canada.

Tendances de l'inégalité des salaires dans certains pays de l'OCDE, 1994-2005
Rapport du 90^e au 10^e centile des salaires¹



Note : Le graphique met en évidence que dans l'ensemble des pays à l'exception de l'Espagne et de l'Irlande, les salaires des 10 % de travailleurs les mieux rémunérés ont davantage augmenté que les salaires des 10 % de travailleurs les moins bien rémunérés, au cours de la période 1995-2005 (i.e. l'inégalité des salaires s'est accrue).

1. Travailleurs à temps complet, en année pleine. Les données présentées sont cohérentes au cours de la période, mais elles ne sont pas totalement comparables d'un pays à l'autre du fait de différences dans les périodes d'établissement des salaires et sur la couverture des travailleurs.
 2. Moyenne non pondérée des pays présentés dans le graphique.
- Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des salaires.

Pour de plus amples informations, les journalistes sont priés de se mettre en rapport avec le chef de la Division d'analyse et de politique d'emploi, M. Raymond Torres, par téléphone au (33) 1 45 24 91 53, ou par courriel à raymond.torres@oecd.org, ou Mme Danielle Venn, (33)1 45 24 75 01, danielle.venn@oecd.org.